

Newsletter n°5 : quelques nouvelles !

Vous les attendiez avec impatience, voici quelques nouvelles de l'association et des colocataires lyonnaises ! Nous allons revenir sur les différents événements qui ont marqué ce trimestre et que nous aimerions partager avec vous.



Arrivée de Stéphanie Saboly au poste de directrice de la Maison de Marthe et Marie

Nous vous parlions de ce souhait dans la newsletter précédente, la Maison de Marthe et Marie a recruté en février dernier **une Directrice salariée, Stéphanie Saboly** pour accélérer le développement de l'association.

Après l'ouverture de la première colocation solidaire à Lyon, suivie d'une phase de consolidation du projet, l'association entre dans l'étape du développement géographique de son action.

Stéphanie a donc pour mission de superviser et consolider les activités actuelles de l'association, de développer ses implantations (principalement à Paris et Metz) et ses ressources financières en vue de pouvoir répondre à la demande du plus grand nombre de femmes enceintes possible tout en restant fidèle à l'esprit qui anime notre projet.

Présentation de Stéphanie

Après une expérience professionnelle au sein d'une fondation reconnue d'utilité publique spécialisée dans l'éducation et l'insertion professionnelle des jeunes, Stéphanie a choisi de rejoindre notre association et de se mettre au service des femmes enceintes et des jeunes mamans.

Elle a eu l'occasion d'effectuer des missions bénévoles dans un centre de nutrition au Bénin et dans une pouponnière au Mali et a souhaité s'engager concrètement pour la protection de la vie naissante.

Stéphanie est diplômée de l'École Supérieure de Commerce de Paris, elle est mariée et est maman d'un petit Léonard.

Distribution des rôles au sein du conseil d'administration

Nous profitons de cette newsletter pour vous éclairer sur les rôles de chacun des 7 membres de notre conseil d'administration :

- 👉 **Aline Dard** a fondé l'association en 2010 et est toujours notre présidente.
- 👉 **François-Xavier Dard** prend en charge les questions de ressources humaines et de management de l'équipe salariée. Il épaulé également Stéphanie dans sa quête de logements.
- 👉 **Magali** après avoir assumé les fonctions de trésorière pendant quelques années, prend un peu de recul pour quelques mois puisqu'un heureux évènement se prépare pour mai 2014. Elle reste très présente pour toutes les questions techniques relatives à l'association.
- 👉 **Jean-Eloi**, juriste de l'association, pilote les activités de levée de fonds aux côtés de Stéphanie et travaille sur les aspects juridiques du projet.
- 👉 **Alice de la Brière** anime efficacement le pôle communication et évènementiel.
- 👉 **Yves de la Brière** est le nouveau trésorier depuis le conseil d'administration du 20 mars 2014.
- 👉 **Violaine Roger** est responsable de l'accueil et de l'orientation des femmes enceintes et met son empathie et son écoute au service de la Maison de Marthe et Marie.

Nous recherchons deux personnes supplémentaires pour étoffer notre conseil d'administration et apporter un nouveau souffle et un regard neuf sur nos activités. Si le projet vous touche et que vous avez un peu de temps à y consacrer, n'hésitez pas à nous contacter.

Les colocataires



Nous assistons à un renouvellement fréquent de nos colocataires au long de l'année en fonction des projets, des obligations et des opportunités de chacune et nous avons donc choisi de vous faire un petit bilan de la situation en ce début de printemps 2014.

La colocation de Lyon accueille actuellement 2 mamans avec leurs bébés, 1 femme enceinte et 3 volontaires.

Il y a eu plusieurs départs et arrivées au mois de mars mais la transition s'est faite en douceur.

L'ambiance est bonne, la vie en communauté se passe bien entre services, écoute, travail, loisir et temps de prière en commun pour les volontaires.

Les femmes accueillies

Sarah et son bébé nous ont quittés début mars en direction du Mali pour un nouveau départ aux antipodes de son expérience lyonnaise. La joie de vivre de Sarah et les spécialités africaines vont beaucoup manquer aux colocataires. Elle nous a laissé un beau témoignage pour son départ que nous souhaitons partager avec vous.

Clara et son petit Johann sont toujours présents dans la colocation et sont en attente d'un logement social à Lyon. En attendant, Clara se prépare doucement à son autonomie prochaine : gérer son budget, choisir les priorités dans ses dépenses, trouver une place en crèche pour Johann, etc. Clara souhaiterait se lancer dans une formation d'aide soignante, secteur en forte demande actuellement et l'équipe de Lyon la soutient beaucoup dans son choix.

Jeanne, 20 ans, enceinte de 4 mois, a rejoint la colocation mi-mars après un hébergement temporaire dans une communauté religieuse. Elle s'est adaptée à une vitesse incroyable. D'après les volontaires, c'est comme si elle avait toujours été là. Nous attendons donc une heureuse naissance pour le mois de septembre.

Alice et Mickaël sont également en demande d'un logement social qui tarde à venir mais cette maman est aidée par l'association Antenne-logement spécialisée dans ce type de recherche à Lyon.

Témoignage de Sarah

« Je m'appelle Sarah, j'ai 25ans, je suis étudiante en communication. J'ai connu la Maison de Marthe et Marie par une assistante sociale du CROUS car j'étais en recherche de logement du fait de ma situation difficile et de ma grossesse. Je suis passée par un hébergement d'urgence avant d'arriver dans l'association.

La Maison de Marthe et Marie, c'est une colocation solidaire conviviale qui permet de ne pas rester seule pendant la grossesse et après l'accouchement. Cela m'a rassurée d'être avec des jeunes femmes gentilles et à l'écoute.

C'est une colocation spéciale car il y a des volontaires et des femmes enceintes accueillies. Ici tout le monde est motivé et chacune participe à la vie quotidienne avec un service : ménage, cuisine, courses, etc.

Les mois ont passé, je vais bientôt partir. Tout s'est bien passé ici, et ma fille va bien. J'espère que d'autres femmes enceintes auront l'occasion de découvrir cette merveilleuse colocation. »

Les volontaires



Nous avons la chance d'avoir une équipe soudée, entraînée par **Sophie**, la responsable de la colocation qui est une jeune infirmière dynamique, responsable et enjouée ! Elle est secondée dans sa mission par **Claire**, étudiante en Lettres appliquées et **Aude** qui est arrivée en mars 2014.

Marie et **Agnès** ont quitté la colocation en mars, la 1^{ère} pour terminer son année d'étude et la 2^{ème} pour des raisons de santé. Nous sommes très heureux d'avoir pu faire ce bout de chemin en leur compagnie et nous les remercions vivement pour le temps qu'elles ont accordé à la colocation.



Blandine

L'équilibre de la colocation de Lyon ne serait sans doute pas si harmonieux sans la présence de **Blandine**, notre salariée lyonnaise, qui veille au bien-être de chacune, qui accueille et recrute les colocataires, qui assure le lien entre tous les acteurs qui gravitent autour de l'association et qui garantit la pérennité de notre action à Lyon.

Notre déploiement géographique

Nous étudions actuellement 2 projets de développement en partenariat avec la **Famille Salésienne** qui possède des logements près de **Metz** et dans le **XI^{ème} arrondissement de Paris**. La Fondation d'Entraide Salésienne dont le but est : « l'aide morale et sociale de la femme en France et à l'étranger », pourrait nous accueillir dans ses locaux **dès la rentrée 2014**. Nous sommes convaincus de la fécondité d'un tel partenariat et nous espérons qu'il pourra aboutir !

Nous sommes également soutenus par le diocèse de Paris et le vicariat à la solidarité dans nos recherches de logements parisiens.

L'éclairage chiffré du trimestre

De façon stable depuis les années 1990, environ 1 grossesse sur 3 n'est pas prévue en France; dans 60 % des cas, elle n'est pas menée à terme. La mise en balance d'aspects affectifs, économiques, médicaux, moraux et sociaux oriente cette décision.*

Selon l'INED, entre 5 et 7 % des naissances, soit de 42 000 à 58 000 sont le fait de mères célibataires (i.e. les mères ne vivant pas en couple à la naissance de leur enfant), absence de vie de couple préalable et séparations pendant la grossesse confondues.

*Source : Régnier-Loilier A, Leridon H. Après la loi Neuwirth, pourquoi tant de grossesses imprévues ? *Population & Sociétés*, novembre 2007.

Nouveaux outils de communication et nouveau site internet

Si vous vous rendez sur le site www.martheetmarie.fr, vous pourrez prendre connaissance de **notre nouveau site internet**. Grâce à lui, nous espérons communiquer plus efficacement auprès des femmes enceintes et des volontaires mais aussi des donateurs, des fondations, de nos partenaires, etc. Vous pouvez également suivre l'actualité de la colocation de Lyon sur notre page [facebook](#).

Nous travaillons actuellement à la refonte de nos **plaquettes** et souhaitons lancer des **relations presse** très prochainement. Nous avons fait le choix d'apporter plus de visibilité à notre association dans les mois qui viennent afin de donner plus d'ampleur à notre projet et d'accélérer vraiment son développement.

Nous aider

L'arrivée de Stéphanie et l'essor de notre activité nous demandent un effort financier supplémentaire et vous pouvez nous aider de différentes manières :

- 👉 En soutenant financièrement notre action par **des dons ponctuels ou réguliers sous forme de prélèvements automatiques** (10 euros par mois par exemple). Ces fonds permettront notamment d'aider les femmes dans leur quotidien, de permettre l'ouverture d'une nouvelle colocation et de participer à la rémunération des deux salariées sans qui rien n'est et ne sera possible. Cette démarche est maintenant simplifiée puisqu'elle peut être effectuée directement sur notre site internet à l'aide d'une carte bancaire.
- 👉 En **présentant notre association et ses projets** dans vos groupes d'amis, vos familles. Le flyer de présentation est téléchargeable sur notre site internet. Nous pouvons également vous envoyer des exemplaires par la poste.
- 👉 En nous relayant des **pistes de logements potentiels** pour nos femmes enceintes.

Nous croyons et espérons que vous serez nombreux à répondre à cet appel dans la joie d'œuvrer ensemble au service de la vie.

L'équipe de la Maison de Marthe et Marie

Nous contacter

contact@martheetmarie.fr

06 63 25 23 08

www.martheetmarie.fr



OUI, je soutiens l'association La Maison de Marthe et Marie !

A retourner à : **La Maison de Marthe et Marie – 3 rue du Gavouet - 27 950 Saint-Marcel**

Vous avez également la possibilité d'effectuer vos dons sur notre site internet www.martheetmarie.fr

Je souhaite parrainer une colocation solidaire :

✓ Je fais un don unique :

Je fais un chèque à l'ordre de **La Maison de Marthe et Marie** de :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> 25 € (soit 8,50 €*) | <input type="checkbox"/> 150€ (soit 51€*) |
| <input type="checkbox"/> 50 € (soit 17€*) | <input type="checkbox"/> 1000€ (340€*) |
| <input type="checkbox"/> 75 € (soit 25,5 €*) | <input type="checkbox"/> Autre |

✓ Je fais un don régulier :

J'opte pour des versements par virements automatiques (cf. ci-dessous, talon à remettre à votre banque) :

- | | |
|---|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> 10 € (soit 4€*) | <input type="checkbox"/> Mensuel |
| <input type="checkbox"/> 15 € (soit 6 €*) | <input type="checkbox"/> Semestriel |
| <input type="checkbox"/> 30 € (soit 11€*) | <input type="checkbox"/> Trimestriel |
| <input type="checkbox"/> Autre | <input type="checkbox"/> Annuel |

Vos coordonnées :

M, Mme.....
 Adresse.....

 Code postal.....
 Ville.....
 Téléphone.....
 Email.....

Je souhaite recevoir un reçu fiscal annuel :

- Par courrier
 Par email
 Je ne souhaite pas recevoir un reçu fiscal

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique par l'association qui s'engage à ne pas les diffuser. En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles vous concernant.

*Impôt sur le revenu :

Vous bénéficiez d'une réduction d'impôts de 66 % du montant de votre don, dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable. Un reçu fiscal vous sera délivré une fois par an pour l'ensemble des prélèvements ou dons effectués dans l'année.

Pour effectuer des virements automatiques, voici le talon à remplir et communiquer à votre banque :

Je soussigné(e),(prénom et nom), Domicilié(e).....
(adresse complète), titulaire du compte numéro :
 vous demande de bien vouloir virer le de chaque
(mois, trimestre), la somme deeuros sur le compte LCL
 (coordonnées bancaires ci-dessous) de l'association la Maison de Marthe et Marie. Merci d'indiquer mon nom et prénom en intitulé de virement pour le bénéficiaire.

Fait à..... le

Signature

Relevé d'identité bancaire			
CL Poissy			
Code banque : 30002	Code guichet : 02335	N° compte : 0000117438Z	Clé RIB : 97
IBAN : FR69 3000 2023 3500 0011 7438 Z97 Code BIC : CRLYFRPP			
La Maison de Marthe et Marie			